



Service de l'édilité
Constructions

**Demande d'autorisation de construire - Modification d'un couvert à véhicule autorisé,
Nendaz**

Titre du projet de construction

Modification d'un couvert à véhicule autorisé

Numéro pour consultation eConstruction

fbbb856e

Requérant

Swiss Alps Resorts SA

Auteur(e) de plans

Joanna Leja Segond

Parcelles

9171 du plan 96 MC (cadastre actuel : parcelle 135, folio 148) au lieu-dit la Tine / Haute- Nendaz

9168 du plan 96 MC (cadastre actuel : parcelle 139, folio 148) au lieu-dit la Tine / Haute- Nendaz

Coordonnées

1'114'045 2'587'598

Propriétaire

Vincenzo Gerritsen

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Dérogation(s)

En dérogation à l'art. 118 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 13.05.2024



Service de l'édilité
Constructions

**Demande d'autorisation de construire - Construction d'une palissade en bois,
Nendaz**

Titre du projet de construction

Construction d'une palissade en bois

Numéro pour consultation eConstruction

f21af3ec

Requérant

Caroline Zwicky

Auteur(e) de plans

Julien Crettenand

Auteur(e) de plans – Entreprise

Atelier 2C Sàrl

Parcelle

9224 du plan 97 MC (cadastre actuel parcelle 146 folio 148) au lieu-dit la Tine / Haute- Nendaz

Coordonnées

1'114'045 2'587'485

Propriétaire

Caroline Zwicky

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 13.05.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire - Transformation et agrandissement d'une habitation de 2 logements en résidence principale, construction d'une annexe et d'un garage, modifications des ouvertures et pose d'une pompe à chaleur géothermique, Nendaz

Titre du projet de construction

Transformation et agrandissement d'une habitation de 2 logements en résidence principale, construction d'une annexe et d'un garage, modifications des ouvertures et pose d'une pompe à chaleur géothermique.

Numéro pour consultation eConstruction

cc7890d9

Requérant (e)

Annemieke Maat et Onno Van Boxtel

Auteur(e) de plans

Robert Kok

Parcelle

1188 du plan 17 MC au lieu-dit Le Raè / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'808 2'589'126

Propriétaires

Annemieke Maat et Onno Van Boxtel

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H30

Dérogation(s)

En dérogation à l'art. art.115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 13.05.2024

Basse-Nendaz, le 12 avril 2024

L'Administration communale